

Fiche de données de sécurité

CLA	CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA SOMMAIRE DU TRANSPORT AMÉRICAIN						
0	Minimal						
1	Léger	1	Santé	Non réglementé comme substanc			
2	Modéré	0	Incendie		dangereuse par le <i>DOT</i> américain.		
3	Grave	0	Réactivité	Voir la section 14 pour des renseignements supplémentaire			
4	Extrême				renseignements supplementalies.		
	•			_			

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit : Superb^{MC}
No d'homologation LPA : 35364

Nom commun: Surfactant d'huile très concentré

Description chimique: Huile paraffinique non phytotoxique, sirop de maïs à haute teneur en fructose, esters gras de

sorbitan polyoxyéthyléné

Usages recommandés : Adjuvant – Voir l'étiquette du produit pour le mode d'emploi complet.

Restrictions d'utilisation : Consulter l'étiquette du produit pour connaître les restrictions d'utilisation possibles.

Fournisseur initial : Fabriqué pour :

WINFIELD UNITED CANADA, ULC WINFIELD SOLUTIONS, LLC

101-302 Wellman Lane P. O. Box 64589

Saskatoon (SK) S7T 0J1 ~ Canada St. Paul, MN 55164-0589 ~ États-Unis

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE : 1 877 424-7452 (24 h)

Questions professionnelles non urgentes : 1 888 875-4769 Lundi au vendredi, 8 h à 17 h (heure normale du Centre)

EN CAS D'URGENCE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, CONTACTER CHEMTREC AU 1 800 424-9300 (24 heures)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES CAS D'URGENCE: Liquide transparent ambré avec une légère odeur aromatique. Selon les données disponibles actuellement, ce produit ne répond pas à la définition réglementaire d'une substance dangereuse. Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient toutefois être utilisées lors de la manipulation du produit.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Yeux: Peut provoquer une irritation légère, mais réversible, des yeux. **Peau**: Peut provoquer une irritation légère, mais réversible, de la peau.

Inhalation: Peut provoquer une irritation mineure des voies respiratoires supérieures.

Ingestion: Peut provoquer une irritation mineure du tube digestif.

Conditions préexistantes : L'exposition peut aggraver les conditions cutanées préexistantes.

Effets chroniques sur la santé : Aucun connu

Cancérogénicité NTP : Ne figure pas sur la liste. CIRC : Ne figure pas sur la liste. OSHA : Ne figure pas sur la liste.

CLASSIFICATION OSHA HCS 2012 : Ce produit ne répond pas à la définition d'une substance dangereuse en vertu de la Hazard Communication Standard de l'OSHA.

MOT-INDICATEUR: ATTENTION

MENTIONS DE DANGER:

Aucune requise.

Pourcentage de produit ayant une toxicité inconnue : 0 %

CONSEILS DE PRUDENCE:

Prévention : Consulter la section 8 pour l'équipement de protection individuelle. **Intervention :** Consulter la section 4 pour les mesures de premiers soins.

Stockage : Consulter la section 7 pour les informations concernant le stockage. Consulter la section 13 pour les informations concernant l'élimination.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS						
Ingrédient	% (poids)	N° d'hom. CAS				
Distillats (pétrole), paraffiniques légers déparaffinés au solvant	48,0 à 52,0 %	64742-56-9				
Propylèneglycol	<3,5 %	57-55-6				

^{*} Les ingrédients qui ne sont pas expressément énumérés ne sont pas dangereux et sont considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels en vertu du règlement 29 CFR 1910.1200(i).

Consulter la section 8 pour les limites d'exposition.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Éloigner la victime de la zone contaminée et la transporter à l'extérieur, l'aider à respirer au besoin. En cas

d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion: Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas

faire vomir à moins d'avoir recu le conseil de procéder ainsi par un centre antipoison ou un médecin. Ne

rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Yeux: Rincer les yeux avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour faciliter

l'irrigation. Au bout de 5 minutes, retirer les lentilles de contact, si la victime en porte, et continuer de rincer. Si

l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau avec de l'eau, puis laver

avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés: Mousse, poudre chimique, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Méthodes d'extinction inappropriées: Jet d'eau. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les récipients chauffés seulement.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA et une tenue de feu complète. Endiguer la zone pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Éliminer ultérieurement l'eau ayant servi à maîtriser l'incendie. Éviter de respirer les vapeurs; se tenir en amont du vent.

Produits de combustion dangereux: Des substances asphyxiantes, comme du monoxyde de carbone, peuvent être libérées lors de la combustion.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Aucun connu

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Consulter la section 8 pour connaître l'équipement de protection individuelle à porter lors du confinement et du nettoyage d'un déversement impliquant ce produit.

Précautions relatives à l'environnement : Empêcher le produit déversé d'atteindre les égouts et les cours d'eau. **Méthodes pour le confinement :** Endiguer la zone avec du sable ou de la terre pour contenir le produit déversé.

Méthodes de nettoyage : Couvrir le déversement confiné avec un produit absorbant inerte comme du sable, de la vermiculite ou un autre produit adéquat. Aspirer, pelleter ou balayer le produit et le placer dans un récipient en vue de son élimination. Ne pas remettre le produit déversé dans le récipient d'origine.

Autres renseignements: Aucun connu.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention: Assurer une ventilation adéquate lors de la manipulation et de l'utilisation. Nettoyer immédiatement les déversements qui se produisent lors de la manipulation. Maintenir les récipients fermés lorsqu'ils sont inutilisés. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou d'appliquer des produits de beauté.

Stockage: Stocker dans un endroit frais, sec, hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et de la nourriture pour animaux, et à l'écart des substances incompatibles. Protéger l'emballage des dommages physiques et du feu.

Température minimale de stockage : Non établie.

Autres précautions : Consulter les lois et la réglementation fédérales, provinciales et locales relatives au stockage.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE						
Lignes directrices d'exposition pour	OOUA DEL	ACOULTIV	NIOCH BEI			
les composants :	OSHA PEL	ACGIH TLV	NIOSH REL			
Brouillard d'huile	5 mg/m ³	5 mg/m ³				

Date de révision : 13–JAN–2025 (NOUVELLE)

Protection respiratoire: Dans la plupart des conditions, aucun appareil respiratoire n'est nécessaire. Si les concentrations atmosphériques dépassent les limites d'exposition, porter un appareil respiratoire filtrant homologué par le NIOSH avec des cartouches/boîtes filtrantes homologuées pour le brouillard d'huile.

Ventilation locale par aspiration : Fournir des systèmes de ventilation générale ou locale par Contrôles d'ingénierie :

aspiration afin de maintenir les concentrations de particules dans l'air sous les limites d'exposition admissibles par l'OSHA ou les autres limites d'exposition spécifiées. La ventilation locale par aspiration est recommandée.

Gants de protection: Bien que le produit ne soit pas censé provoquer d'irritation cutanée, le port de gants de protection chimique est recommandé pour prévenir le contact avec la peau.

Protection oculaire: Bien que le produit ne soit pas censé provoquer d'irritation oculaire, le port de lunettes de protection chimique est recommandé pour prévenir le contact avec les yeux. Les lentilles de contact ne constituent pas un dispositif de protection des veux.

Autre équipement ou vêtement de protection : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes afin de prévenir le contact avec la peau.

Pratiques d'hygiène au travail : Ne jamais manger, boire ou fumer dans les aires de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou d'appliquer des produits de beauté.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Gravité spécifique (H₂O = 1): État physique : Liauide 0,992 (typique) Tension de vapeur (mm Hg): Non établie Densité (lb/gal): 8,28 lb/gal (typique)

Point de fusion/point de congélation : Densité de vapeur (air = 1) : Non établie Non établi Solubilité dans l'eau (% poids) : Non établie Point/intervalle d'ébullition : Non établi Viscosité (centistokes) : Non établie : Ha 5.0 à 7.0 Liquide transparent Point d'éclair : >212 °F Apparence et odeur :

> ambré avec une légère odeur aromatique

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Aucune connue.

Stabilité chimique: Le produit est stable aux température et pression ambiantes, sous conditions normales de stockage et de

manipulation.

Risque de réactions dangereuses : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Températures extrêmes. **Substances incompatibles:** Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Des substances asphyxiantes, comme du monoxyde de carbone, peuvent être

libérées lors de la combustion.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUÉ

Effets oculaires: Peut provoquer une irritation légère, mais temporaire, des veux. Les essais sur les animaux

effectués avec les composants ont démontré que le produit n'est pas irritant.

Effets cutanés : Peut provoquer une irritation légère, mais temporaire, de la peau. Les essais sur les animaux

ont démontré que le produit n'est pas irritant. DL50 estimée >5 050 mg/kg

CL₅₀ estimée >2,28 mg/L. En fonction des données sur les composants et de l'absence de Effets aigus par inhalation:

mortalité et d'effets indésirables lors de l'étude, ce produit ne devrait pas être toxique par

inhalation.

Effets aigus oraux: DL₅₀ estimée >5 000 mg/kg

Toxicité pour certains Aucune connue.

organes cibles:

TOXICITÉ CHRONIQUE

Effets chroniques : Aucun connu. Cancérogénicité : Aucune connue. Mutagénicité: Aucune connue. Tératogénicité : Aucune connue. Toxicité pour la reproduction : Aucune connue. **EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:**

Yeux : Peut provoquer une irritation légère, mais réversible, des yeux. Peau: Peut provoquer une irritation légère, mais réversible, de la peau.

Date de révision : 13–JAN–2025 (NOUVELLE)

Inhalation : Peut provoquer une irritation mineure des voies respiratoires supérieures.

Ingestion: Peut provoquer une irritation mineure du tube digestif.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

APERÇU ENVIRONNEMENTAL : Ce produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques.

DONNÉES ÉCOTOXICOLOGIQUES :

Toxicité aiguë et prolongée chez les poissons : Truite arc-en-ciel 96 h - CL₅₀ = 45 mg/L; CSEO = 30 mg/L

Crapet arlequin 96 h – CE₅₀ >100 mg/L; CSEO = 10 mg/L

Toxicité aiguë chez les invertébrés aquatiques : Daphnia magna $48 \text{ h} - \text{CE}_{50} = 22,3 \text{ mg/L}; \text{ CSEO} < 10 \text{ mg/L}$

Toxicité chez les plantes aquatiques : Non établie Toxicité aiguë et prolongée chez les oiseaux : Non établie Toxicité chez les abeilles mellifères : Non établie

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX:

Absorption/mobilité dans le sol : Non établie Persistance et dégradation : Non établie Potentiel de bioaccumulation : Non établi Autres effets négatifs : Non établi

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets: Éliminer conformément aux lois et à la réglementation fédérales, provinciales et locales en vigueur.

Récipient : Rincer trois fois et recycler le récipient ou l'éliminer conformément aux lois et à la réglementation fédérales, provinciales et locales.

Caractéristiques LCPE : L'individu qui élimine ce produit a la responsabilité de déterminer la classification et le statut de danger LCPE du déchet.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
DOT: (terrestre)	Ce produit n'est pas régi comme une substance dangereuse par le département du Transport des États-Unis pour les envois terrestres.				
IMDG : (maritime)	Non établi.				
IATA : (aérien)	Non établi.				
TMD : (Canada)	Non établi.				

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire TSCA: Tous les composants figurent à l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés.

Renseignements du SARA Title III:

Section 302 – Extremely hazardous substances: Aucune inscrite

Section 311/312 – Hazard Categories : Aucune

Section 313 – Les produits chimiques suivants sont assujettis aux exigences de déclaration de la section 313 du Title III,

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et 40 CFR 372 :

Aucun inscrit

CERCLA – Ce produit contient les produits chimiques suivants, ayant une quantité déclarable (RQ) en vertu du Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA):

Aucun inscrit

Proposition 65 (Californie) : AVERTISSEMENT : Ce produit contient une substance connue dans l'État de la Californie pour causer le cancer et/ou des dommages au fœtus.

Renseignements sur le Droit de savoir (*RTK*) des travailleurs et des communautés aux États-Unis (CT, IL, MA, MN, NH, NJ, PA, RI) :

Nom chimiqueNº CASÉtat(s)Distillats (pétrole), paraffiniques légers déparaffinés au solvant64742-56-9MAPropylèneglycol57-55-6NJ. PA

Liste intérieure des substances du Canada : Tous les composants figurent sur la LIS.

Classification SIMDUT : Ce produit n'a pas reçu l'approbation pour être utilisé au Canada. La classification SIMDUT n'est pas établie.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avis de non-responsabilité: Les renseignements figurant sur cette fiche sont basés sur les données disponibles de sources fiables et sont exacts à la connaissance de WinField Solutions. WinField Solutions, LLC n'offre aucune garantie, exprimée ou implicite, concernant l'exactitude des données ou les résultats obtenus suite à l'utilisation de ce produit. Rien dans la présente fiche ne peut être interprété comme une recommandation d'une pratique ou d'un produit violant toute loi ou tout règlement. L'utilisateur a l'entière responsabilité de déterminer que tout matériau ou produit est convenable pour un but précis et de prendre toutes les mesures de précaution adéquates. Nous déclinons toute responsabilité pour les blessures ou les dommages résultant d'une mauvaise utilisation de la substance ou du produit décrit ici.

Date de révision : 13/01/2025 Remplace le document du : S.O.

Sections révisées : S.O.

Date de révision : 13–JAN–2025 (NOUVELLE)